Association Terroir et Nature en Yvelines

ATENA 78

CHEVÊCHE 2009

bilan n°1

Inventaire des populations

Dominique ROBERT, **dom.robert3@wanadoo.fr**

Sommaire :

I- INVENTAIRE des populations locales de Chouette chevêche p.2 et 3

Chaque année, nous procédons à un inventaire des populations de Chouette chevêche par la méthode dite de « la repasse », en diffusant au magnétophone le chant enregistré du mâle. L'inventaire 2009 a recensé 177 sites occupés par l'espèce, sur un territoire de 452 km2.

II- Où sont les Chevêches ? p.4 à 6

La *ceinture verte* des villages et les fermes isolées sont devenues les lieux principaux où l'espèce se maintient. L'inventaire permet non seulement de quantifier, mais aussi de connaître la répartition géographique de l'espèce, la structure des populations et de savoir où sont les enjeux de conservation sur le territoire.

III- Prédation de l'Epervier d'Europe sur la Chevêche d'Athena p.7

Nous avons été les témoins directs de la capture d'un mâle de Chevêche par ce petit rapace ornithophage.

copyright CRIF

Zone de recensement des Chevêches,

dans le ¼ NW du département des Yvelines

- Au nord, la Seine et le PNR du Vexin français,
- Au sud, la Forêt de Rambouillet et le PNR de la Haute vallée de Chevreuse,
- A l'ouest, la Normandie, département de l'Eure et l'Eure et Loir.

Chevêche avec un Campagnol roussâtre
Photo Jean-Paul Gulia © *Atena 78*

IV- Le nichoir double, p.8,

Le modèle *« Atena 78 »*, pour une reproduction « confortable ».

CPN Atena 78

Association membre de la FCPN

Fédération des clubs Connaître et Protéger la Nature

I- INVENTAIRE des populations locales de Chevêches

1- Méthode :

La technique de la « repasse » est couramment utilisée pour recenser les populations de Chevêches. Elle s'appuie sur le fait que l'espèce est « territoriale ».

La diffusion au magnétophone d'un chant de mâle cherche à provoquer et faire réagir les oiseaux résidants : le plus souvent les mâles, mais aussi certaines femelles, qui se manifestent « en duo » avec leur « compagnon »

Le protocole utilisé a été défini dans le cadre du Réseau Chevêche Ile-de-France.

Les résultats sont ensuite cartographiés.

2- Zone d'inventaire :

La Zone d'inventaire 2009 s'étend sur 55 communes correspondant à 452 km2.
(Cf la carte des Yvelines ci-contre)

3- Météo :

La météo est un élément clé pour la mise en oeuvre de la prospection nocturne : elle a été largement favorable en 2009, tout particulièrement en avril, permettant un nombre conséquent de sorties.

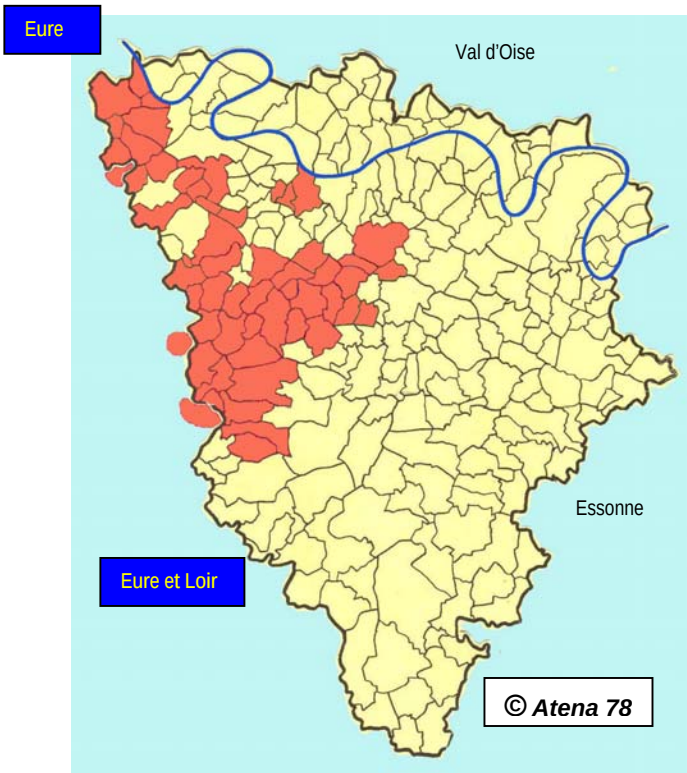

La prospection 2009 s'est exercée au cours **de 40 soirées** : contre 25 en 2008, 38 en 2007, 24 en 2006, 19 en 2005.
(cf ci-dessous le détail des sorties nocturnes de mi-février à début mai).
La couverture de la zone d'inventaire a permis d'effectuer un excellent recensement.

REPASSE Pression d'inventaire pour le recueil des données							
Février		**Mars**		**Avril**		**Mai** (début du mois)	
Soirées	Soirées/homme	Soirées	Soirées/homme	Soirées	Soirées/homme	Soirées	Soirées/homme
5	*7*	**11**	*11*	**22**	*26*	**2**	*2*
Total : 40 soirées, correspondant à 46 soirées/hommes							

Liste des observateurs : René Bastien, Jocelyne Jean, Laurent Jouanneau, Dominique Robert, César Robineau , David Sève, Marcelle Thiérache, Sylvie Valais.

Chevêche avec un insecte en bec
Photo Jean-Paul Gulia © *Atena 78*

4- Résultats 2009 :

177 sites occupés selon le statut de reproduction connu suivant :			
Couples nicheurs	**Couples**	**Mâles chanteurs**	**Individus**
33 dont 32 en nichoir	**24**	**112**	**8**

- Le plus souvent, c'est le **mâle** qui défend son territoire et répond par le « chant ».
- Parfois, la femelle se joint à son compagnon, et nous savons alors qu'un **couple** est présent.
- Le couple est considéré comme « **nicheur** » seulement lorsque nous avons recueilli une preuve de la reproduction.
- Parfois, nous n'enregistrons que des « cris », et l'**individu** entendu ne peut être « sexé ».

Notre connaissance des populations locales de Chevêches continue de progresser au fil des années.

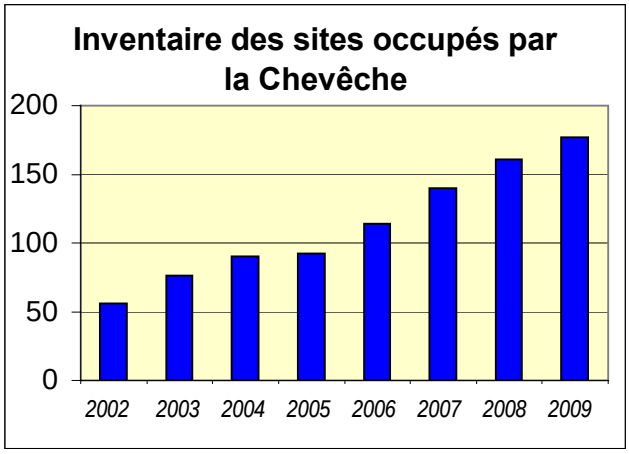

Cette progression régulière doit prendre en compte l'intensification de l'effort de prospection et l'extension du territoire prospecté :

- 2002, 56 sites sur **27 communes**
- 2003, 76 sur **33 communes**
- 2004, 90 sur **39 communes**
- 2005, 92 sur **39 communes**
- 2006, 114 sur **44 communes**
- 2007, 140 sur **51 communes**
- 2008, 161 sur **55 communes** (452 km2)
- 2009, 177 sur **55 communes** (idem)

6- Discussion

➢ Il s'agit de la méta-population la plus importante actuellement connue à l'échelle de la région Ile-de-France.

Cela signifie à la fois que la densité générale est faible (à l'échelle de la zone prospectée), mais que néanmoins l'espèce est toujours bien présente dans ce ¼ NW des Yvelines et donc que les enjeux de conservation sont encore bien réels et importants.

Photo Marc Wioland, avec l'aimable autorisation de l'auteur

➢ Cet inventaire nous permet de savoir où sont les Chevêches.

Connaissance et protection s'articulent.

La connaissance de la répartition géographique des Chevêches est un instrument essentiel pour la protection de l'espèce.

Elle nous guide :

- **pour l'installation de nouveaux nichoirs d'une part**
- **pour la mise en place de zones de chasse d'autre part,** en relation avec le monde agricole (programme *PRAIRIE-Chevêche* du Conseil Régional Ile-de-France, conduit par le CORIF (Centre Ornithologique Ile-de-France).

Tassement avant l'envol
Photo Jean-Paul Gulia© *Atena 78*

II- Où sont les Chevêches ?

Et pour commencer, où ne sont-elles pas ?
Car il ne faut pas oublier ce trait singulier *d'Athene noctua.*

La Chevêche ne fréquente pas la forêt !

Et cette particularité est à rechercher dans ses origines phylogénétiques.
Aux temps géologiques, le bassin méditerranéen et le Moyen Orient constituent la zone géographique d'origine de l'espèce. Elle fréquente alors les milieux steppiques d'herbe rase.

C'est l'agriculture pionnière et plus particulièrement le **défrichage de la forêt** qui a permis à la Chevêche d'étendre sa zone de répartition vers le Nord. Elle a gardé de ses origines un attachement bien ancré pour les milieux ouverts et se tient à l'écart du milieu forestier.
Elle a même une raison « subsidiaire » de ne pas y pénétrer : la forêt est le territoire de la Hulotte et la petite Chevêche « ne fait pas le poids » à côté de la grande *Dame rousse* (voir article suivant).

La Chevêche a donc bénéficié durant des siècles d'une agriculture diversifiée, reposant sur la polyculture-élevage.
Mais à partir des années 1960, l'agriculture européenne a connu des bouleversements drastiques.
Dans les Yvelines, les paysages ruraux ont été façonnés par l'agriculture intensive.
Comme dans l'ensemble de la région Ile-de-France, dans le Vexin, la Beauce ou la Brie, le remembrement a supprimé des centaines de kilomètres de haies, de talus et de fossés.

Et surtout la région a progressivement perdu son intérêt pour l'élevage. Il suffit de questionner quelques vieux agriculteurs pour découvrir que dans les années soixante, toutes les fermes du Mantois ou du Houdanais possédaient leur troupeau.
Les prairies ont été depuis retournées, des centaines de mares-abreuvoirs ont été comblées. Le drainage a été généralisé, pour transformer les prairies humides en terres à blé, orge, colza, fèves, pois, maïs...

La biodiversité en a souffert.

L'actualité est à la plaine agricole uniforme, permettant le travail au galop des moissonneuses aux barres de coupe de 7 à 8m de large.

La plaine agricole, dévolue à la « grande culture » de céréales et oléo-protéagineux, n'est plus favorable à la Chevêche.

Quelle est la structure élémentaire du paysage rural dans les Yvelines ?

Le paysage s'organise autour de 3 entités :

1- *La terre agricole*, largement dominante,
2- *Les bois et la forêt*, très représentés,
3- *Les villages* (de 300 à 3000 habitants).

Les relevés détaillés du mode d'occupation du sol, commune par commune, rendent compte d'une exploitation maximale de la terre.

Les labours viennent en bordure immédiate des routes et des chemins. La terre agricole cerne les bois au « plus près-serré ».

Les milieux intermédiaires -petites friches et zones interstitielles inexploitées- sont réduites au minimum. Les nouveaux règlements agricoles, à partir de 2009, ont permis de réduire encore fortement la part des jachères jusque là obligatoires.

Bref, toutes les surfaces de type *jachère-permanente,* assez largement favorables à la biodiversité, sont réduites au minimum. Toutes les zones d'alimentation, pour les oiseaux insectivores ou pour les prédateurs de rongeurs, sont confinées en de menues parcelles, souvent très éparpillées en limite de bois et sous-poudrées sur les plus mauvaises terres.

Les zones de chasse favorables à la Chevêche sont sous-représentées et continuent de diminuer dans ces paysages d'agriculture intensive.

La Chevêche doit chasser et se nourrir toute l'année, mais elle a besoin également de **cavités**, pour s'abriter, se reposer, se cacher… et aussi au printemps, pour se reproduire.

Pour un oiseau « cavernicole », qui plus est « nocturne » (qui doit se cacher dans la journée, sous peine de se faire harceler par les petits passereaux), **la présence de cavités disponibles toute l'année est l'élément clef de son habitat, le cœur de son territoire. C'est** la condition nécessaire de sa présence durable.
En clair, il ne peut pas y avoir de Chevêches cantonnées, là où il n'y a pas de cavités.

Analysé sous l'angle des besoins d'un oiseau « cavernicole », le paysage rural des Yvelines s'est considérablement appauvri.

Le verger de « haute tige », susceptible d'offrir des cavités, n'existe plus. Surtout en plein champ. Et les quelques vergers industriels de « basse-tige » ne sont pas favorables aux oiseaux cavernicoles.
Les vieux saules liés aux mares et aux cours d'eau sont en nombre réduit. Non entretenus depuis des dizaines d'années, ils sont sur le déclin.

Alors où sont les Chevêches ?
- ni la forêt (milieu plutôt hostile),
- ni la plaine agricole (qui n'offre aucun refuge),
ne leur sont favorables.
On les trouve encore
là où subsistent des cavités :

- dans la périphérie des villages

- près des fermes isolées.

Les vergers de plein champ ayant disparu depuis longtemps, l'espèce se concentre là où subsistent quelques arbres isolés, vieux pommiers ou poiriers, dans la ceinture verte des villages, ou près des fermes isolés.

Elle s'y loge souvent **directement dans le vieux bâti rural lui-même :** dans des trous de murs, et dans des toitures offrant des passages sous les tuiles, dans les charpentes et en direction des combles.

Localisation des sites à Chevêche occupés en 2009 *n=177*		
Ceinture verte	Fermes isolées	Plein champ
58%	**32%**	**10%**

Précarité des cavités dans le vieux bâti rural

Les Chevêches trouvent encore à se loger dans les fermes, et dans le vieux bâti rural en général.
Mais pour combien de temps ?

Exemple de cavité en milieu bâti.
Ici le pignon exposé à l'ouest d'une petite église. La poutre faîtière a subi les intempéries, le zinc s'est dégradé et un passage s'est ouvert en direction de la charpente.
La Chevêche a profité de cette entrée et s'est reproduit dans la toiture durant une quinzaine d'années. Jusqu' à ce que…

Jusqu'à ce que le ravalement n'amène à l'obturation de la cavité.

Ce phénomène est général:
« le vieux bâti fait peau neuve »
partout en Ile-de-France .

Disparition d'exploitations agricoles…
Développement des résidences secondaires…
Aménagements de résidences principales…
Ravalement de façades, réfection de toitures, transformations des combles…
Nos maisons se ferment à la vie sauvage

Ces chiffres sont hautement significatifs de la répartition des sites favorables à la Chevêche, dans le paysage rural des Yvelines.
La périphérie des villages reste la zone refuge par excellence (58% des sites), mais elle est sous la pression de l'urbanisation (voir encadré ci-contre).

- 90% des sites se trouvent dans la périphérie immédiate des habitations humaines (avec les fermes isolées).

La pénurie de cavités a encore renforcé le caractère anthropophile de la Chevêche.

- Les 10% de sites en « plein champ » sont logés dans des arbres épars :

- vieux saules en bordure de mares isolées,
- reliquats de vergers subsistant sous la formes d'arbres isolés, souvent des poiriers plus que centenaires,
- vieux peuplier noir dans une haie…

Ces *arbres-ressources* pour les cavernicoles sont les vestiges d'une autre économie rurale, du temps où l'on faisait du cidre ou du poiré à la ferme, où l'on distillait dans les villages et où les troupeaux s'abreuvaient dans les mares des prés communaux, bordés par des haies qui n'existent plus.

Toutefois, un secteur géographique (situé au sud de notre territoire d'activité), garde tout son intérêt pour la conservation des arbres à cavités. il s'agit des saules têtards riverains d'une petite rivière, la Vesgre (affluent de l'Eure, dans le bassin versant de la Seine).
La Vesgre et son affluent le Grappelin, émergent de la forêt de Rambouillet et dessinent leurs méandres en terres de « grande culture ».
Les zones inondables ou humides adjacentes sont bordées de nombreuses prairies pâturées.
La vallée de la Vesgre représente en elle-même un couloir écologique naturel et la densité importante de Chevêches que l'on y trouve est soutenue par la présence des vieux saules.

Nous y organisons régulièrement chaque hiver des *chantiers-nature,* en reprenant la taille en têtard, afin de conserver ces vieux spécimens par un élagage de régénération.

Chaque fois que possible, nous associons également des écoles pour replanter des boutures de saules en zone humide.

Urbanisation galopante

A partir des années 1960, l'agriculture intensive a transformé profondément les paysages ruraux des Yvelines.
La plaine cultivée est devenue moins accueillante pour la biodiversité en générale. La Chevêche n'y a plus trouvé les cavités qui lui sont nécessaires. La périphérie des villages est alors devenue une zone refuge et de concentration des Chevêches.
Depuis les années 1980, la ceinture verte des villages est soumise à son tour à un bouleversement, du fait de l'urbanisation.

Une dizaine de vieux pommiers abattus en périphérie d'un village, pour construire 3 maisons neuves. La Chevêche se reproduisait sur ce site.

A 50km de Paris, notre secteur rural des Yvelines est devenu la grande banlieue de la capitale.
Aujourd'hui on peut travailler à 40 ou 50km de son lieu de résidence. Les lotissements poussent comme des champignons après la pluie et *la ceinture verte* des villages est de plus en plus grignotée.

Là où il y avait autrefois des jardins, de petits vergers, des prairies entourées de haies, quelques friches… tout un maillage de petits milieux très diversifiés et favorables à la biodiversité, les constructions neuves se sont aujourd'hui imposées.

La zone tampon disparaît à la périphérie des villages et les constructions neuves arrivent au contact direct de la grande plaine agricole.

2- Prédation par l'Epervier d'Europe

Double vie : double risque !

La Chevêche est un rapace de petite taille et cette menue corpulence l'a rend très vulnérable à toutes sortes de dangers, **notamment à la prédation de la part d'autres rapaces.**

On sait que son mode de vie nocturne l'expose en particulier à la prédation de la part de la Chouette hulotte.
A plusieurs occasions, lors de soirées de « repasse » au magnétophone, nous avons vu une ombre planante, nous survoler de son vol silencieux. De toute évidence, « la Dame rousse » a été attirée par le chant de la Chevêche et ses intentions ne sont pas forcément «conviviales » !!!
Trois fois plus grosse que la Chevêche, la Hulotte ne fait sans doute qu'une bouchée de «little-owl», la «petite-chouette» en langue anglaise.
Autre situation fort significative. Lors de soirées de « repasse » : il suffit que la Hulotte se manifeste et chante à proximité immédiate, pour que la Chevêche se taise aussitôt ; inutile d'insister, la Chevêche, prudente, restera silencieuse.

Le cadavre de la Chevêche encore chaud, recueilli après l'envol de l'Epervier. Les muscles pectoraux et ceux de la ceinture scapulaire ont été entamés.

Mais la Chevêche est aussi *le rapace nocturne* que l'on peut voir le plus souvent dans la journée.
En période nuptiale en particulier, elle est régulièrement observée au repos, exposée aux rayons du soleil, ou en activité de chasse, perchée sur une toiture, un piquet ou un fil électrique.

La Chevêche a une double vie, à la fois nocturne et diurne, et se trouve de ce fait exposée à un double risque : elle peut aussi faire l'objet d'une prédation de la part de rapaces diurnes !

C'est le constat que nous venons de faire sur la commune d'Auteuil-le-Roi (78770).

César Robineau, naturaliste attentif (*et secrétaire de l'association ATENA 78*), remarque **les réactions régulières d'un mâle Chevêche au battement des cloches à la volée, à midi et à 19h**.
Chaque jour, en mars et début avril, le mâle réagit et chante puissamment à ces moments précis de la journée.
Le centre village est encore marqué par des propriétés encloses, avec de grands jardins, de petites friches et autres espaces interstitiels, où la Chevêche chasse et se maintient.
De 4 à 5 individus sont recensés dans le village, **dont deux mâles chanteurs.**

A deux pas de sa maison, César connaît tous les postes de chant utilisés par l'un des mâles.

Le 12 avril 2009 il découvre un cadavre et une plumée dont la signature lui est familière.

« Le week-end dernier, j'ai eu le regret de trouver dans mon jardin une plumée caractéristique au pied d'un arbre.
J'ai l'habitude d'en voir régulièrement à cet endroit (une par semaine environ), abandonnée par un Epervier.
La couleur est habituellement « noire » (Merle) ou « gris clair » (Tourterelle turque), mais là je tombe sur une plumée de Chevêche ! ! En tournant la tête, je surprends « l'auteur du méfait » quittant le dessous d un thuyas pour aller se poser dans le pin, où réside régulièrement le couple de Chevêches.
Je viens de déranger l'Epervier, l'obligeant à abandonner sa proie encore chaude… »
La prédation de l'Epervier d'Europe sur un mâle de Chevêche est établie de façon certaine.

Discussion :

Il est probable que l'Epervier d'Auteuil-le-Roi était une « épervière », qui capture des proies plus grosses que celles attrapées par le mâle.
La femelle capture. régulièrement des Tourterelles turques, dont le poids moyen (200g) dépasse la corpulence d'un mâle de Chevêche (160g).
Du fait de son mode d'attaque « par surprise », l'Epervier n'a pas de difficulté à se saisir et venir à bout d'une Chevêche.

Le fait que le mâle-Chevêche ait pris l'habitude de chanter en plein jour, réagissant régulièrement à la volée de la cloche à midi, l'a sans doute exposé aux attaques de cet Epervier, qui fréquentait régulièrement le même jardin.

Une plumée « habituelle » de Tourterelle turque, après le passage de «l'Epervière»… qui a même laissé sa signature !
Une plume de mue abandonnée sur le lieu de dépeçage.

TOUT EN IMAGE

Le nichoir double

Dès qu'un nichoir est occupé pour la reproduction, nous le remplaçons par un nichoir double, fabriqué à partir de 2 caisses à vin assemblées.
Nous nous sommes rendus compte en effet que la litière se souillait très vite et que l'hygiène et la bonne santé des poussins demandaient un plus grand volume.
Cet espace vital plus important leur permet également de battre des ailes et mieux se préparer à l'envol.

Nous fabriquons des nichoirs en nous inspirant du modèle mis au point par l'ingénieux Groupe wallon NOCTUA, à partir de caisses en bois de vin de grand crû. Le modèle ordinaire est fabriqué à partir d'une seule caisse, de 12 bouteilles.

Un coup de lasure à l'extérieur

Un revêtement de protection à l'égard des intempéries

Petit à petit le CPN Atena 78 renouvelle son parc de nichoirs pour le confort des poussins et la réussite des nichées.
Tous les nichoirs servant à la reproduction seront bientôt remplacés par de nouveaux nichoirs doubles.

Nichoir double avec son tube anti-fouine.
Installé cette année, il a permis l'envol de 3 jeunes.